

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

<b>Nom:</b>	EPOXY 1-GL 2PK 9100 ACTIVATOR	<b>Date de Révision:</b>	8/7/2018
<b>Product Identifier:</b>	9101402	<b>Société/Entreprise:</b>	3/14/2018
<b>Caractérisation chimique:</b>	Activator/Epoxy		
<b>Société/Entreprise:</b>	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	<b>Fabricant:</b>	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada Emergency Phone: 800-387-3625		
<b>Préparée par:</b>	Service des affaires réglementaires		
<b>Numéro de téléphone d'urgence:</b>	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

## 2. Identification des dangers

### Classement de la Préparation

### Symboles du produit



### Mention d'avertissement

Danger

### Dangers spécifiques

41% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

### MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité reproductive, catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
STOT, exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes .
Corrosion dermique, catégorie 1	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Allergène cutané, catégorie 1

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

**SGH étiqueter les conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P370+P378	En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique sec , du sable sec ou brouillard d' eau pour éteindre .
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Si elle est exposée appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**Fiche de données de sécurité de prudence****SGH**

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**3. Composition / Information On Ingredients****SUBSTANCES DANGEREUSES**

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt. %</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Nonylphénol	84852-15-3	16	GHS05-GHS07-GHS08	H302-312-314-361
Polyoxypropylène Diamine	9046-10-0	11	GHS05	H314
Talc (silicate de magnésium hydraté)	14807-96-6	8.1	Not Available	Not Available
Xylène	1330-20-7	5.5	GHS02-GHS07	H226-315-319-332
Alcool Benzylque	100-51-6	5.3	GHS07	H302-312-320-332
Diamine d'Isophorone	2855-13-2	2.3	GHS05-GHS07	H302-314-317
1-Methoxy-2-propanol	107-98-2	1.9	GHS02-GHS07	H226-332-336
2 Nonylphénol, ramifié	91672-41-2	1.8	GHS07	H302
Éthylbenzène	100-41-4	1.3	GHS02-GHS07-GHS08	H225-304-332-351-373
Acide Salicylique	69-72-7	0.4	GHS06	H302-330
Propylene	115-07-1	0.01	GHS04	H280

**4. Premiers secours**

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste. Rincer la peau à l'eau immédiatement et abondamment. Retirer les vêtements. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Laver les vêtements séparément avant de les réutiliser.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. N'induirez pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commande le plus proche de poison immédiatement.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermétiquement fermes.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** Les contenants peuvent éclater et dégager une substance très toxique s'ils sont exposés à la chaleur. La substance est non-combustible mais réagit avec de nombreux métaux pour former du gaz d'hydrogène explosif. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les contenants peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Aucune information.

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8. Neutraliser soigneusement le déversement avec du bicarbonate de sodium (NaHCO<sub>3</sub>). Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois.

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Nonylphénol	84852-15-3	20.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Polyoxypropylène Diamine	9046-10-0	15.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Talc (silicate de magnésium hydraté)	14807-96-6	10.0	2 mg/m <sup>3</sup>	N.E.	N.E.	N.E.
Xylène	1330-20-7	10.0	100 ppm	150 ppm	100 ppm	N.E.
Alcool Benzyle	100-51-6	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Diamine d'Isophorone	2855-13-2	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1-Méthoxy-2-propanol	107-98-2	5.0	50 ppm	100 ppm	N.E.	N.E.
2 Nonylphénol, ramifié	91672-41-2	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	5.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Acide Salicylique	69-72-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Propylène	115-07-1	0.1	500 ppm	N.E.	N.E.	N.E.

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**Équipement de protection respiratoire:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Caractéristiques:</b>	Liquide	<b>Etat Physique:</b>	Liquide
<b>Odeur :</b>	Slight Amine	<b>Seuil de l'odeur:</b>	N.E.
<b>Relative Density:</b>	1.448	<b>pH:</b>	N.A
<b>Point de congélation, ° C:</b>	Non déterminé	<b>Viscosité:</b>	Non déterminé
<b>Solubilité à l'eau:</b>	Négligible	<b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b>	Non déterminé
<b>Decomposition Temp., °C:</b>	Non déterminé	<b>Explosive Limits, vol%:</b>	1.0 - 13.0
<b>Plage du point d'ébullition:</b>	119 - 537	<b>Point d'éclair, °C:</b>	45
<b>Inflammabilité:</b>	Supporte la combustion	<b>Auto-ignition Temp., °C:</b>	Non déterminé
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent que l'Éther	<b>Pression de vapeur, mmHg:</b>	Non déterminé
<b>Densité de vapeur:</b>	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Éviter le contact avec les métaux.

**INCOMPATIBILITÉ:** Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées. Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** La décomposition produit du chlorure d'hydrogène, le chlore et les gaz d'hydrogène.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** La substance cause l'irritation grave des yeux. Les lésions peuvent être permanentes.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Grave irritant; peut causer des lésions cutanées permanentes.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** Corrosif et peut causer des lésions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac. La substance peut être nocive si ingérée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** La surexposition au xylène a été associée à des anomalies du foie, à des lésions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du système reproducteur, de même qu'à l'anémie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du cœur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). 315 <undefined>

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

<b>N° CAS</b>	<b>Nom chimique</b>	<b>LD50 par voie orale</b>	<b>LD50 par voie cutanée</b>	<b>Vapeur CL50</b>
84852-15-3	Nonylphénol	1300 mg/kg Rat	2000 mg/kg Rabbit	25 mg/L
9046-10-0	Polyoxypropylène Diamine	2885 mg/kg Rat	2979 mg/kg Rabbit	25 mg/L
14807-96-6	Talc (silicate de magnésium hydraté)	6000	N.E.	30
1330-20-7	Xylène	3500 mg/kg Rat	>4350 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat
100-51-6	Alcool Benzylque	1230 mg/kg Rat	2000 mg/kg Rabbit	11 mg/L Rat

2855-13-2	Diamine d'Isophorone	1030 mg/kg Rat	> 2,000 mg/kg Rat	25 mg/L
107-98-2	1-Methoxy-2-propanol	5000 mg/kg Rat	13000 mg/kg Rabbit	25
91672-41-2	2 Nonylphénol, ramifié	1412 mg/kg	2031 mg/kg	25 mg/L
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	17.4 mg/L Rat
69-72-7	Acide Salicylique	891 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	>.9 mg/L Rat

N.E. - Not Established

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts. 774 <undefined>

## 14. Informations relatives au transport

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada) - FRENCH</u>
<b>UN Number:</b>	NA	3469	3469	NA
<b>Nom UN::</b>	Peindre les produits en quantités limitées	Paint related material, flammable, corrosive	Paint related material, flammable, corrosive	Peindre les produits en quantités limitées
<b>Classe de danger :</b>	NA	3 (8)	3 (8)	NA
<b>Groupe d'emballage:</b>	NA	III	III	NA
<b>Quantité Limitée:</b>	Oui	Oui	Non	NA

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids), Cancérogénicité, Reproductive toxicity, Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

#### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Nonylphénol	84852-15-3
Xylène	1330-20-7
Éthylbenzène	100-41-4

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Nonylphénol	84852-15-3
2 Nonylphénol, ramifié	91672-41-2

**16. Autres informations****Evaluations HMIS**

**Santé:** 2\*      **Inflammabilité:** 2      **Risque physique:** 0      **Protection individuelle:** X

**Classements NFPA**

**Santé:** 2      **Inflammabilité:** 2      **Instabilité** 0

**Volatile Organic Compounds** 157 g/L

**CE DATE DE RÉVISION:** 8/7/2018

**MOTIF DE LA RÉVISION:** Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):  
02 - Hazard Identification  
15 - Regulatory Information  
16 - Other Information  
Revision Statement(s) Changed

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.